



Chamonix Mont-Blanc

Définir une stratégie globale de mobilité à l'échelle d'une vallée alpine touristique



Un mandat d'AMO a été attribué par la commune de Chamonix Mont-Blanc au groupement piloté par l'Atelier Alfred Peter, pour élaborer un programme fonctionnel et ambitieux d'aménagement urbain du site "Argentière - Les Grands Montets". Le diagnostic établi en début de mission a rapidement démontré la nécessité d'appuyer les ambitions d'une gestion plus durable de la mobilité d'accès au site, par une vision stratégique de la mobilité élargie à l'échelle de la vallée.

A cet effet, un mandat complémentaire a été confié à RR&A. L'enjeu est de permettre une maîtrise de la demande de stationnement, un renforcement de l'utilisation des transports collectifs (bus et rail), et un fonctionnement plus fluide des voiries en particulier pour les bus. Concrètement, si localement, on veut réduire de manière conséquente l'emprise des espaces mobilisés par le stationnement au bas des remontées mécaniques des Grands Montets ainsi que sur les voiries du secteur, et privilégier l'accès par les transports collectifs (rail et bus), il s'agit de développer une stratégie de mobilité à l'échelle de la vallée, coordonnant des solutions efficaces et capacitaires de transports collectifs (ferroviaires et routiers), avec des solutions de stationnement adaptées et incitatives.

La stratégie apporte des réponses à la fois pour :

- ▶ les habitants, les emplois et activités, les touristes en séjour et en excursion ;
- ▶ l'accès à la vallée et aux installations de remontée depuis l'extérieur, mais aussi les déplacements locaux de la population résidente et en séjour.

L'articulation multimodale est essentielle, entre les différentes offres de transports collectifs, avec le réseau routier et les installations de stationnement, et avec les réseaux locaux de mobilité douce.

Les propositions portent à la fois sur les offres et solutions de mobilité, les infrastructures, la gestion incitative, la communication.

L'étude inclut un diagnostic mobilité élargi, la définition d'objectifs, la formalisation d'une stratégie de mobilité, sa déclinaison en actions à court et plus long termes, l'identification des modalités de mise en oeuvre (portage des projets, coordination entre les opérateurs et partenaires, etc.).

Le rendu final constitue une "feuille de route" en vue d'une mise en oeuvre progressive et cohérente, selon les possibilités et les opportunités (renouvellement des concessions de transport, démarches collaboratives avec les communes voisines, coordination avec les projets de la Région, etc.). Il sert également d'outil de communication auprès de la population.